



## Au Fil d'Illies

Novembre 2018

Numéro 37

### Numéro spécial 11 novembre 100 ans de l'armistice

Ce numéro spécial va nous permettre de vous présenter qui étaient les soldats qui sont inscrits sur le monument aux morts du village. Nous y associerons aussi les victimes civiles. Il vous sera aussi soumis quelques anecdotes relatives à ces décès.

Ce numéro a pour vocation de vous sensibiliser de façon à ce que le monument aux morts ne soit pas pour vous simplement une simple liste de noms d'inconnus.

Mais tout d'abord, répondez aux questions ci-dessous avant de lire le journal.

#### **POUR ÊTRE INSCRITS SUR LE MONUMENT AUX MORTS A ILLIES :**

- 1 - Faut-il être déclaré «mort pour la France» ?
- 2 - Peut-on mourir en 1929, soit 11 ans après la fin de la guerre, et y figurer ?
- 3 - Faut-il être mort en France ?
- 4 - Faut-il être mort sur le champ de bataille ?
- 5 - Peut-on mourir dans son lit et être «mort pour la France» ?
- 6 - Faut-il être mort entre le 3 août 1914 et le 11 novembre 1918 ?
- 7 - Faut-il être enterré dans un cimetière militaire ?
- 8 - Faut-il être né à Illies ?
- 9 - Faut-il que le corps soit retrouvé et reconnu ?
- 10 - En quelle année a été construit le monument aux morts ?

# LA GRANDE GUERRE EXPLIQUÉE AUX ENFANTS

Il y a un siècle, la France était plongée dans une guerre terrible qu'on a appelé la Grande Guerre.

Cette guerre a bouleversé la vie de vos arrière-arrière-grands-parents.

En août 1914, la guerre éclate en Europe.

Elle devient vite mondiale à cause des accords entre les pays : d'un côté, il y a la France, la Russie et le Royaume Uni ; de l'autre côté, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie.

## LA MOBILISATION :

Tous les hommes âgés de 20 à 48 ans doivent immédiatement quitter leur travail et rejoindre l'armée dès août 1914.

Ils partent en train ou à pied vers le nord et l'est de la France.

## LES REQUISITIONS :

Les chevaux sont confisqués pour l'armée.

De même, des milliers de porcs et de veaux, des tonnes de pommes de terre et de blé sont pris pour nourrir les soldats.

## L'EXODE :

Des milliers de familles fuient la Belgique et le nord de la France qui sont envahis par les troupes allemandes.

Notre village est envahi dès le 9 octobre 1914 et les habitants sont contraints de quitter le village qui sera peu à peu couvert des blockhaus construits par les allemands (rien que sur Illies, il y en avait 200!!!).

## LA LIGNE DE FRONT :

A la fin de 1914, après les premiers combats meurtriers, l'armée allemande recule un peu et s'installe sur une sorte de ligne qui s'étend de la Suisse à la mer du Nord, c'est le front.

Cette ligne de front passe par Illies.

## LES TRANCHEES :

Des deux côtés, les soldats creusent des fossés pour se protéger des tirs ennemis. C'est dans ces tranchées que les soldats attendent les assauts des batailles.

L'hiver, les soldats français pataugent dans la boue ; l'été, l'eau manque ; ils doivent lutter contre les rats et les poux.

On donne à ces soldats le surnom de POILUS. Au début de la guerre, ils sont des cibles visibles de loin car leur pantalon est rouge !!!

## PENDANT CE TEMPS, LES FEMMES :

A la ferme, elles labourent, moissonnent, coupent le bois.

Parfois elles s'attellent à la charrue à la place du cheval réquisitionné.

Les enfants les aident.

A l'usine, elles travaillent 10 heures par jour et fabriquent des obus, des casques, des fusils, on les appelle des munitionnettes.

En ville, elles exercent des métiers jusque là réservés aux hommes : elles conduisent des tramways, travaillent à la poste ou dans les banques.

## LE 11 NOVEMBRE 1918 :

L'Allemagne est vaincue. Un accord d'arrêt des combats est signé dans un wagon : c'est l'armistice.

## LE BILAN EST TERRIBLE

**8 650 000** morts : ils venaient des six pays en guerre mais aussi des colonies : des Algériens, des Marocains, des Tunisiens, des Sénégalais, des Indiens, des Australiens (monument à Fromelles), des Canadiens (monument à Vimy).

Les Américains eux aussi perdent 114 000 hommes.

**760 000** : c'est le nombre d'enfants français qui perdirent leur papa.

**1699** : c'est le nombre de communes détruites durant la guerre (ILLIES en fait partie).

**36 550** : c'est le nombre de communes qui ont un monument aux morts.

## LE SOLDAT INCONNU :

Il est enterré sous l'Arc de Triomphe à Paris.

Il représente tous les morts dont les corps n'ont pas été retrouvés et qui n'ont donc pas de tombe à leur nom.

Martine APRELEFF

## QUIZZ POUR LES ENFANTS

- Entre 1914 et 1918 les combats ont eu lieu :
  - dans toute la France
  - dans le nord et l'est
  - dans le sud et l'ouest
- Les combattants des tranchées s'appelaient :
  - les barbus
  - les chevelus
  - les poilus
- L'ordre donné aux hommes de partir à la guerre est :
  - la séquestration
  - la mobilisation
  - la réquisition
- Au début de la Grande Guerre , les soldats portaient un pantalon :
  - bleu
  - marron
  - rouge
- Parmi les soldats morts pour la France , il y avait :
  - des Sénégalais
  - des Algériens
  - des Tunisiens
- Le nombre de soldats morts s'élève à
  - plus de 8 millions :
  - moins de 4 millions
  - entre deux et trois millions
- Le soldat inconnu est enterré :
  - sous la Tour Eiffel
  - sous l'arc de Triomphe
  - dans un cimetière parisien

## MERCI,

Aux agents des communes contactées, aux archives départementaux (qui parfois ont fait les recherches pour moi), Benoît Varez (pour son mémoire). Je cite aussi Internet qui est une source documentaire (Mémoires des hommes, Livre d'or des communes, forum), qui m'ont permis de retrouver la trace de nos soldats et civils, décédés pendant la Grande Guerre.

Il y a 72 noms de soldats inscrit sur le monument aux morts de la commune et aussi 9 victimes civiles. Plusieurs sont de la même famille :

Les MORELLE sont des frères, et leur mère fait aussi parti des victimes civiles.

Les DEGORRE, DELEVAL, DUBUSSE et VIENNE sont aussi des frères. Pour les MARQUETTE, 2 sur les 3 sont frères.

Mais les CAILLET , DELAVAL, DUBOIS, LEFBVRE et MASURE, ne sont pas frères.

Pour les LEVECQUE, je n'ai pas obtenu l'information.

Sur les 72 soldats, 61 sont cités par «Mémoire des Hommes» et 52 sur le «Livre d'Or» des communes, sont déclarés mort aux champ de bataille ou à l'hôpital quelques jours après blessures ou maladie, quelques-uns sont portés disparus, mais ils portent bien la mention «mort pour la France».

Antoine BAVIERE

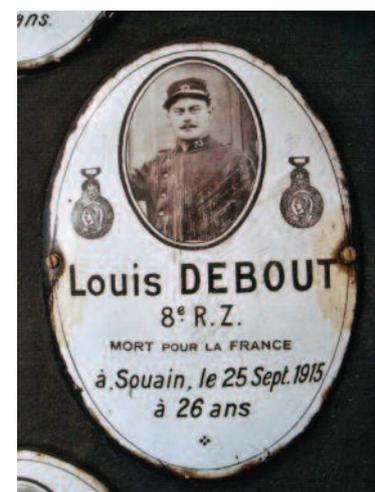
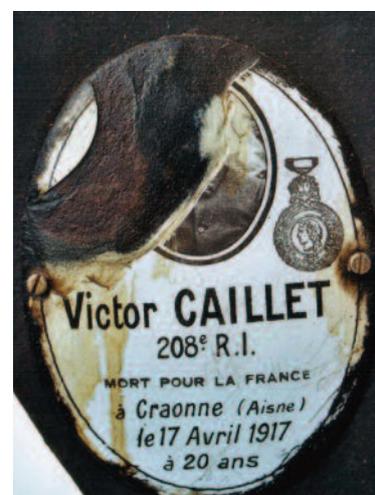
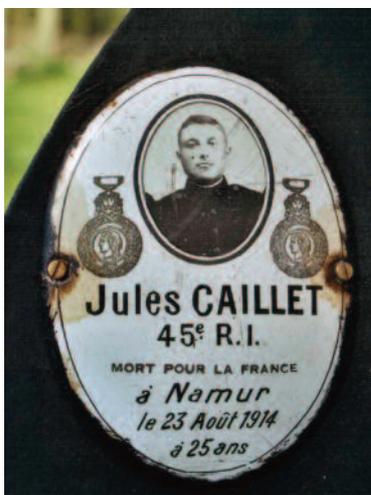
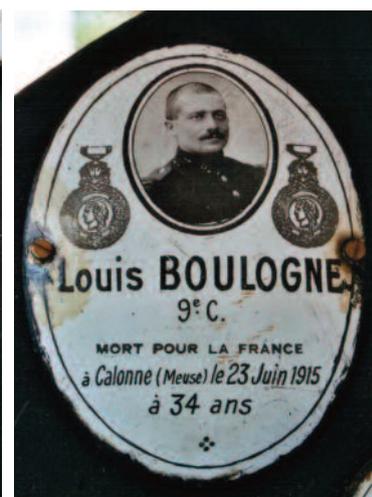


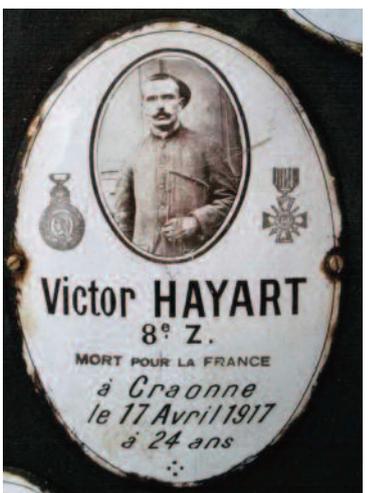
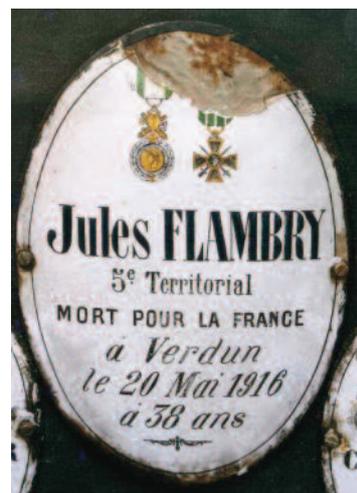
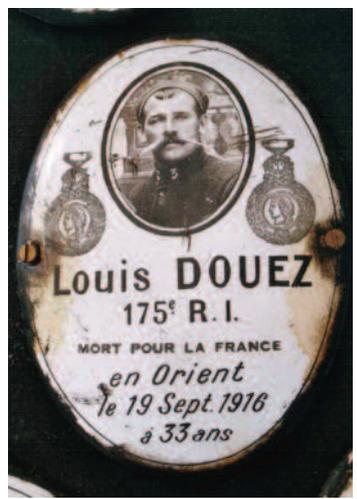
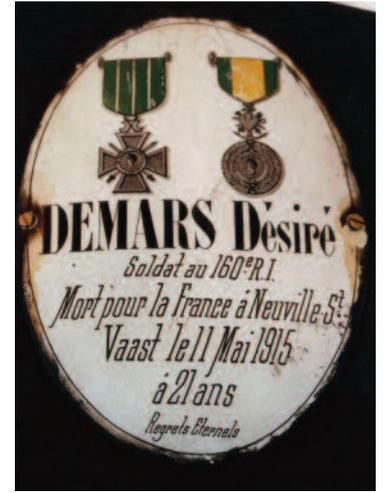
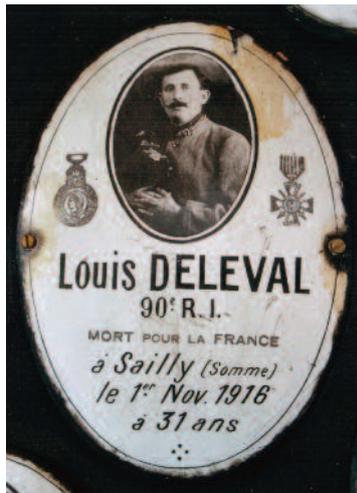
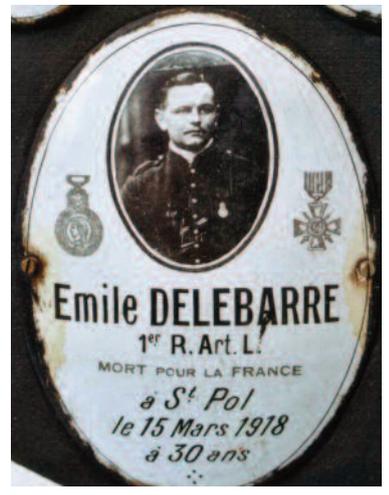
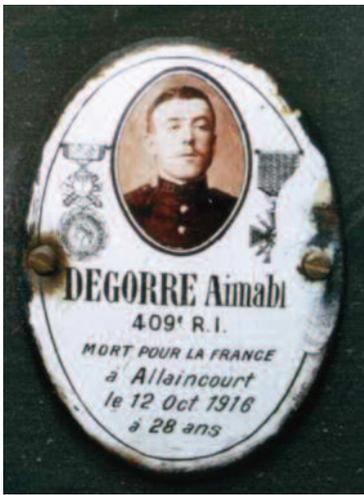
# LES PLAQUES COMMÉMORATIVES

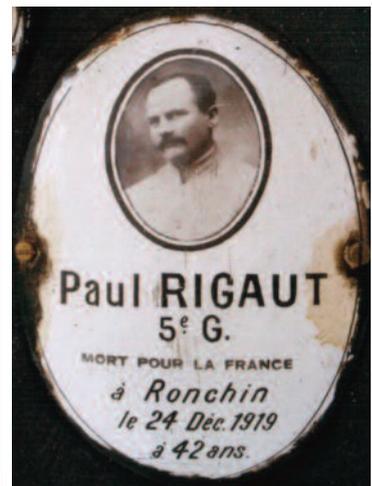
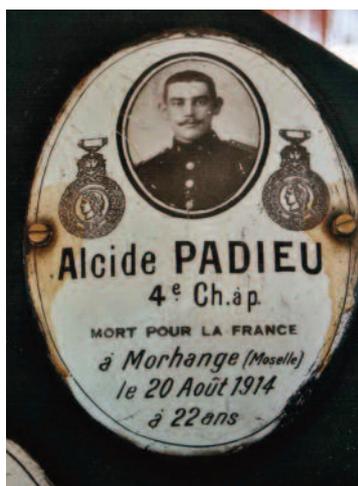
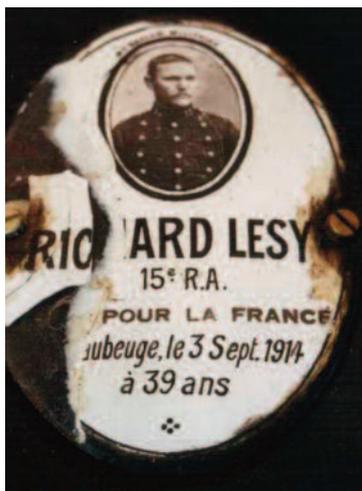
Il existe dans la commune d'Illies, deux plaques commémoratives représentant les «Morts pour la France». Ils ne sont pas tous répertoriés, soit par la photo, soit par les décorations obtenues. Certains même ne sont pas inscrits sur le monument aux morts. Ces médaillons ont été une source appréciable pour faire les recherches.

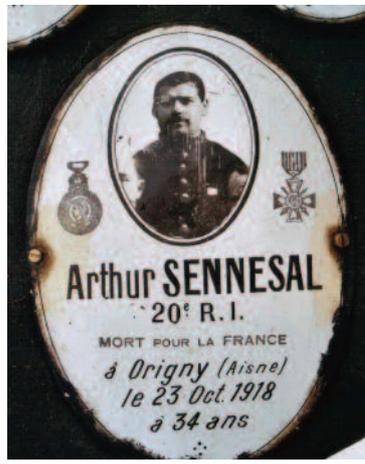
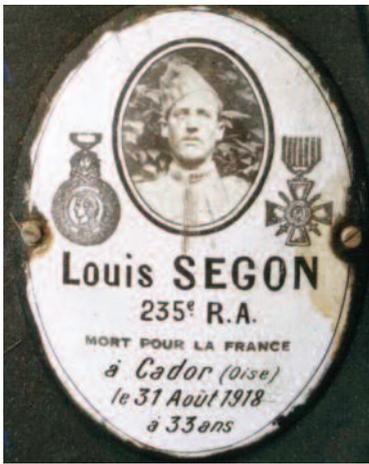
Je vous les présente par ordre alphabétique dans 3 catégories.

## Soldats inscrits sur le monument aux morts

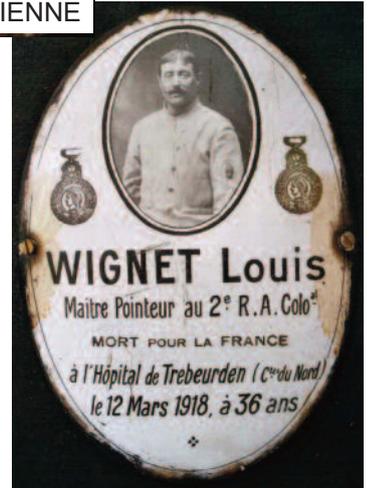
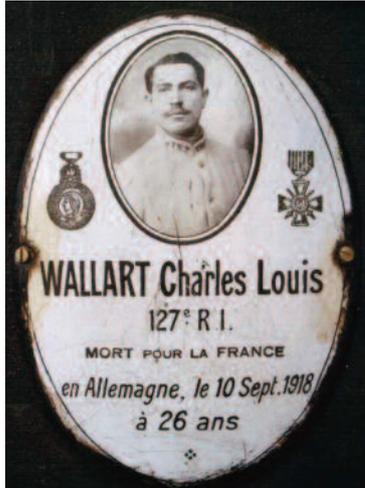






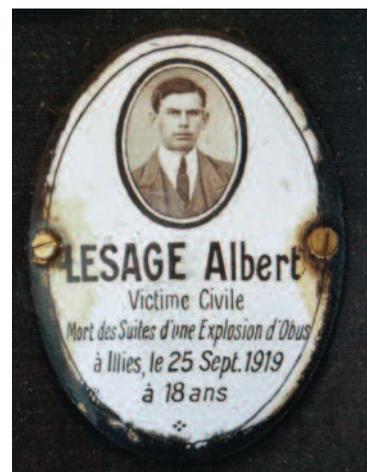
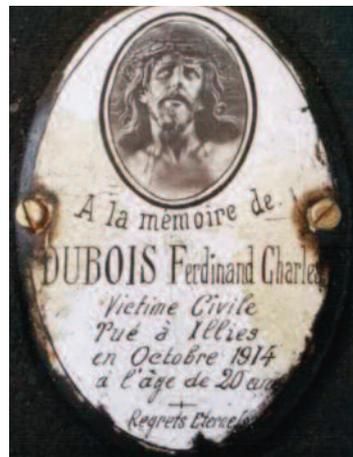


Louis VIENNE



Ne sont pas sur le monument

Victimes civiles



<b>NOM</b>	<b>NAISSANCE</b>	<b>DECES</b>	<b>AGE</b>
Henri <b>BACHELET</b>	né à Illies le 24/07/1895	le 8/11/1916 à Maricourt 80	21 ans
Alcide Joseph <b>BAILLEUX</b>	né à Illies le 15 juin 1882	le 5 octobre 1914 à Elbeuf	32 ans
Pierre <b>BIENS</b>	né à Aubers le 24 août 1895	le 15/11/1916 hôpital temporaire n°4 Amiens	21 ans
Henri Bélonie <b>BLANQUART</b>	né à Illies le 1 février 1894	le 18/04/1917 disparu à Craonne	23 ans
Louis Joseph <b>BOULOGNE</b>	né à Illies le 1 février 1881	le 15/06/1915 disparu à La Tranchée de Calonne	34 ans
Jules Alexandre <b>CAILLET</b>	né à Illies le 2 avril 1889	le 23/08/1914 à Namur Belgique	25 ans
Louis <b>CAILLET</b>	né à Illies le 16 septembre 1898	le 26/10/1918 à Lucy Aisne	20 ans
Marcel Hector <b>CAILLET</b>	né à Illies le 3 novembre 1887	le 27 décembre 1915 à l'hôpital n° 121 à Toulon	28 ans
Victor <b>CAILLET</b>	né le 26 avril 1897 à Haisnes lez La Bassée	le 17/04/1917 disparu à Craonne Aisne	20 ans
Eugène <b>CHOMBART</b>	né à Illies le 13/03/1883	le 12/03/1916 à Paris	33 ans
Henri Joseph <b>COISNE</b>	né à Illies le 21 août 1892	le 4/06/1918 à l'ambulance de Gouvieux Oise	26 ans
Louis François <b>CREVISSE</b>	né à Illies le 16 janvier 1881	en 1938 intoxication par gaz - à La Bassée	57 ans
Joseph Henri <b>CROCCEL</b>	né à Salomé le 18 novembre 1885	décédé antérieurement au 15/10/1915	30 ans
Jules <b>CROISSETTE</b>	né à St Ouen les Parey (Vosges) le 5 juillet 1877	le 17/12/1914 à St Julien Belgique	37 ans
Henri <b>CROUZET</b>	né à Illies le 25 mars 1892	le 11/07/1916 à Fleury du Douaumont Meuse	24 ans
Charles Henri <b>DEBARGE</b>	né à Illies le 24 janvier 1881	le 5/08/1916 de blessures de guerre à Corbie	35 ans
Louis Charles <b>DEBOUT</b>	né à Illies le 9 mai 1889	le 30 septembre 1915. Décès constaté à Bois Sabot Marne	26 ans

Louis Hector **DECOURCELLE**  
né à Fleurbaix le 3 juillet 1878  
le 1/10/1914 sur le champ de bataille de Douai 36 ans

Aimable Joseph **DEGORRE**  
né à Illies le 28 décembre 1888  
le 11/10/1916 à Ablaincourt Somme 28 ans

Paul Joseph **DEGORRE**  
né à Illies le 14 juin 1891  
le 22/09/1914 sur le champ de bataille à Servon 23 ans

Henri **DELAVAL**  
né à Illies le 3 juillet 1874  
réformé en 1914 décédé le 16/04/1922

Jules **DELAVAL**  
né à Fresnicourt le 23 janvier 1889  
le 22/12/1914 disparu à La Harazée Marne 25 ans

Emile Henry **DELEBARRE**  
né à Illies le 8 janvier 1888  
le 15/03/1918 décédé à St Polsur Ternoise 30 ans

Louis **DELEHAYE** (Henri)  
né à Laventie le 10 janvier 1882  
le 8/03/1917 à la Grande Maison de Champagne Aisne 35 ans

Constant Louis **DELEVAL**  
né à Illies le 23 mars 1884  
le 22/02/1916 disparu à Haumont Meuse 32 ans

Louis François **DELEVAL**  
né à Illies le 5 août 1885  
le 1/11/1916 à Sailly-Saillisel Somme 31 ans

Désiré Eugène **DEMARS**  
né à Illies le 16/02/1894  
le 11/05/1915 à La Targette sur le champ de bataille 21 ans

Charles **de St ESTEBAN**  
né à Illies le 16 décembre 1895  
le 24/10/1916 tué à l'ennemi à Vaux-Damloup Meuse 21 ans

Abel **DESTOMBES**  
né à Illies le 11 octobre 1891  
le 20/08/1914 tué à l'ennemi à Neuf-Château (Belgique) 23 ans

Louis Emile **DOUEZ**  
né à Merville le 23 septembre 1883  
le 19/09/1916 disparu à Petrorack (Grèce) 33 ans

Marcel **DUBOIS**  
né à Illies le 22/03/1892  
le 15/08/1914 à Juvrecourt bois de St Viamont 22 ans

Ferdinand Joseph **DUBOIS**  
né à Illies le 2 décembre 1892  
le 16/04/1917 à Craonne Aisne 25 ans

Charles **DUBUSSE**  
né à Illies le 15 février 1896  
le 21/07/1918 tué à l'ennemi à La Montagne de Paris Aisne 22 ans

Henri Joseph **DUBUSSE**  
né à Illies le 20 novembre 1893  
le 2/07/1915 à Luxembourg près Hermonville Marne 22 ans

Louis Henri **FENART**  
né à Sailly sur la Lys le 26 novembre 1874  
le 1/10/1914 disparu à Douai 40 ans

Jules Augustin **FLAMBRY**  
né à Illies le 30 septembre 1878  
le 20/05/1916 à Douaumont Meuse sur le champ de bataille 38 ans

Jean-Baptiste Désiré **GLORIAN**  
né à Fromelles le 8 mars 1889  
le 30/04/1917 à l'hôpital d'Isbergues 28 ans

Victor Augustin **HAYART**  
né à Illies le 7 mai 1893  
le 19/04/1917 tué à Mont sans Nom (Chalons 51) 24 ans

Théodore Ernest **HENNEBIQUE**  
né à Illies le 29 juin 1895  
le 10/11/1918 à Epernay Marne des suite de maladie 23 ans

Fernand Marcel **HOUQUE**  
né à Illies le 18 janvier 1890  
le 23/08/1914 disparu à Gérard (Belgique) 24 ans

César **HUE**  
né à Illies le 16 octobre 1895  
le 26/09/1916 sous un violent bombardement 21 ans

Constantin Joseph **LEFEBVRE**  
né à Illies le 6/06/1883  
le 17/02/1915 à Amiens Somme 32 ans

Emile Marcel **LEFEBVRE**  
né à Illies le 22 janvier 1893  
tué le 12/05/1916 devant Verdun au Mort-Homme. 23 ans

Joseph **LEFEBVRE** (Philippe Joseph)  
né à Illies le 19 juin 1894  
le 18/07/1918 tué à l'ennemi devant Fosse en Bas Aisne 24 ans

Victor Louis **LEFEBVRE**  
né à Illies le 9 novembre 1896  
le 12/06/1916 disparu à Thiaumont Meuse 20 ans

Charles **LEROY**  
né à Illies le 24 septembre 1897  
le 24/09/1918 tué à l'ennemi à Laffaux-Allemant Aisne 21 ans

Jean **LEVECQUE**  
né en 1889  
le 06/08/1917 hôpital de Limoges 28 ans

Omer Victor **LEVECQUE**  
né à Illies le 19 avril 1886  
le 7/09/1916 tué à Anderlon le Priez Aisne 30 ans

Richard Siméon **LEZY** (LESY)  
né à Illies le 26 mai 1875  
le 3/09/1914 à l'hôpital de Louvroil par tribunal de Lille 39 ans

Armand Louis Joseph **MARQUETTE**  
né à Illies le 28/05/1885  
le 22/09/1916 tué à l'ennemi à Rancourt 80 31 ans

Gaston **MARQUETTE**  
né à Illies le 18 juillet 1887  
le 11/06/1920 à La Bassée 33 ans

Gustave Louis **MARQUETTE**  
né à Lille le 29 mai 1886  
le 25/07/1925 à Paris 7ème 39 ans

Archange Henri **MASURE**  
né à Illies le 4/05/1897  
le 13 avril 1917 tué à l'ennemi à Craonne 20 ans

Arnould Désire **MASURE**  
 né à Illies le 26 avril 1891  
 le 6/09/1914 au combat d'Esternay Marne 23 ans

Adolphe Augustin **MORELLE**  
 né à Illies le 8 septembre 1887  
 le 13/07/1916 tué à l'ennemi à Hardecourt Somme 29 ans

Augustin Henry **MORELLE**  
 né à Illies le 15 juillet 1884  
 le 25/08/1914 à Warcq 30 ans

Gustave Victor **MORELLE**  
 né à Illies le 26/02/1894  
 le 4/10/1915 tué à l'ennemi à Auberive 21 ans

Jules **MORTREUX**  
 né à Fournes le 23 septembre 1878  
 le 13/05/1916 à Douaumont 38 ans

Henri Théodore **MOUQUET**  
 né à Lorgies le 8 février 1888  
 le 23/12/1914 disparu à La Harazée 26 ans

Alleside **PADIEU** (Alcide)  
 né à Illies le 1 juin 1891  
 le 20/08/1914 disparu à Devauges 23 ans

Adrien **POTTIER**  
 né à Marquillies le 11 février 1887  
 le 13/07/1929 à Illies 42 ans

Louis Désiré **PRUVOST**  
 né à Illies le 21 décembre 1870  
 le 19/10/1918 à St Cyprien Corrèze 48 ans

Paul Louis **RIGAUT**  
 né à Illies le 15 novembre 1877  
 le 24/12/1919 à Ronchin 42 ans

Louis Desiré **SEGON**  
 né à Aubers le 5 mai 1885  
 le 31/08/1918 par un obus à Bador Oise 33 ans

Arthur **SENNESAL**  
 né à Steenwerck le 23 avril 1884  
 le 23/10/1918 à Mont d'Origny Aisne 34 ans

Emile **TOULOUSE**  
 né à Illies le 29 juillet 1881  
 réformé en 1905 - décédé le 21/06/1915 34 ans

Georges Joseph **VANDERSCHOOTEN**  
 né à Winnezele le 25 septembre 1891  
 le 10/11/1914 disparu à Zuydecoote (Belgique / barré) 23 ans

Gaston Gaspard **VIENNE**  
 né à Illies le 14 juin 1894  
 le 20/09/1915 tué à l'ennemi combat de Neuville St Vaast 21 ans

Louis Augustin **VIENNE**  
 né à Illies le 9/09/1892  
 le 12/10/1914 tué à l'ennemi précédemment inhumé à Berry au Bac 22 ans

Amédée Augustin **VISEUR**  
 né à Illies le 2 janvier 1885  
 le 18/09/1922 à Illies 37 ans

Charles Louis **WALLART**

né à Illies le 26 avril 1892

le 31/05/1918 signalé disparu à Cuisy en Almont Aisne 26 ans

Louis François **WIGNET**

né à Herlies le 2 septembre 1882

le 16/03/1918 à l'hôpital de campagne de Trébeurden 36 ans

## Les oubliés

François **BAILLEUL**

né à Salomé le 09/06/1880

le 1/05/1919 à Annequin

Henri **DELEVAL**

né à Illies le 07/06/1889

le 19/08/1919 à Calonne-Ricouart 30 ans

François **LESAGE**

né à Illies le 16/08/1887

le 01/05/1916 à La Palice 25 ans

## Les civils

Charles **BOUTRY**

né à Illies le 15/11/1836

???

Philomène **CARPENTIER-MASQUELIER**

née à Illies le 26/10/1865

le 25/02/1915 à 50 ans

(café Bellevue « Illies et ses lieux dits »)

Charles **DUBOIS** Ferdinand

né à Ennetières en Weppes le 23/07/1894

le 31/10/1914 à 20 ans

Henri **FLAMBRY**

né à Illies le 05/06/1900

le 10/10/1914 à 14 ans

Antoine-Désiré **LEROY**

né à Illies le 19/11/1830

le 19/10/1914 à 84 ans

Jeanne **LEROY**

née à Illies le 19/03/1871

le 19/10/1914 à 43 ans

Albert **LESAGE**

???

???

Juliette **MORELLE-DUPONT** (Henri)

???

???

mère des 3 soldats Morelle du monument aux morts

# LES PLAQUES COMMEMORATIVES



# Le Monument aux morts

Archives municipales d'Illies

## Devis du monument aux morts 19 mai 1927.

Ce monument mesure à la base 4.00m x 2.50m et 4.20m de hauteur totale. La face principale sera garnie d'une croix de guerre, d'une palme avec médaillon tête de poilu avec panneau et lettres en relief sur fond piqueté (Illies à ses enfants morts pour la France 1914-1918) avec panneau poli dans le socle, avec bahuts de chaque côté suivant plan dont la face principale sera garnie d'un dessus poli sur fond piqueté et d'un panneau poli. Les 3 panneaux du monument seront garnis d'environ 60 noms et prénoms des soldats morts au Champ d'Honneur.

Tout le reste sera ciselé.

Ce monument sera posé sur une dalle en béton armé de quatre mètres de longueur sur deux mètres cinquante de largeur et 0.15m d'épaisseur.

## Cahier des charges de l'entreprise, 23 juin 1927

Il sera procédé à la construction du monument par un marbrier spécialiste, choisi parmi ceux habitant la commune ou les environs immédiats d'Illies.

L'entrepreneur présentera les plans et un prix net et à forfait. A cet effet, l'entrepreneur devra signer un engagement sur papier timbré avec toutes conditions.

L'entrepreneur sera dispensé de verser un cautionnement mais il devra payer les frais de timbres et d'enregistrement de toutes pièces utiles au marché.

Pour le surplus, l'entrepreneur sera soumis aux clauses et conditions du cahier des charges type de la Préfecture du Nord du 22 octobre 1925.

Vu et arrêté par le Maire : Illies le 23 juin 1927.

## Extrait du Registre aux Délibérations du conseil municipal

L'an mil neuf cent vingt sept le vingt cinq juin le Conseil municipal d'Illies s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Delerue, maire, sont présents MM Masure-Caillet, Carle, Vienne, Leroux, Dambre, Dhennin, Masure-Defive, Derache, Lebrun et Mr Delerue, Maire, Absents Leroy et Rigaud.

Mr le Maire donne connaissance à l'Assemblée du cahier des charges relatifs à l'érection du monument aux morts et lui soumet les plans et propositions déposés par Mme Veuve Louvieux, entrepreneur à La Bassée, en vue de l'exécution de ce

monument qu'elle s'engage à terminer pour le 24 juillet prochain, moyennant un prix net et à forfait de 14.00Fr.

Le conseil examine les dits cahiers des charges, plan et engagement, et les trouvant bien établis, en vote l'approbation à l'unanimité et charge Mr le Maire d'en poursuivre l'exécution pour la date ci-dessus.

## Examens des experts demandés par la Préfecture le 20 juillet 1927.

- Emile Dubuisson en date du 21 juillet 1927

Ce monument pourrait être plus étudié de profil, mais il semble que s'il doit être achevé le 24 juillet, son édificateur doit être très avancé le 21, c'est-à-dire ce jour.

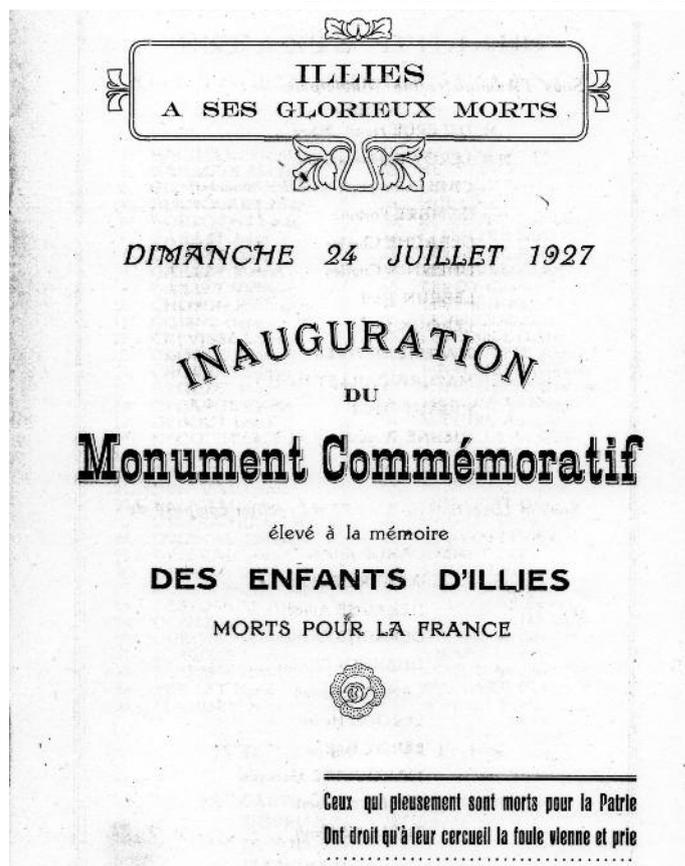
Le projet est assez simple pour ne pas être mauvais, il est seulement à craindre que l'exécution de la tête du poilu ne soit pas traitée avec tout l'art voulu, si l'on en juge par le dessin.

- Le conservateur général du Musée des Beaux-arts en date du 22 juillet 1927

Je n'ai d'avis à formuler étant donné que nous nous trouvons devant un fait acquis.

## Procès verbal de réception définitive est daté du 10 mars 1928

Extrait du mémoire de Benoît Varez



# Règles d'inscription sur les monuments aux morts

Les monuments aux morts sont juridiquement des biens de la responsabilité des municipalités. L'État qui a la charge morale de tous ceux qui sont tombés pour la France, est toutefois fondé pour exprimer des recommandations pour assurer «aux morts pour la France» une équité de traitement.

La loi n° 2012-273 du 28 février 2012 précise dans son article 2 que lorsque la mention « Mort pour la France » a été portée sur son acte de décès dans les conditions prévues à l'article L. 488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, l'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument est obligatoire.

Il doit y avoir un lien direct entre le défunt et la commune, faute de quoi les noms portés sur le monument n'auraient aucune signification. La commune ne peut donc être que le lieu de naissance ou du dernier domicile, un site n'excluant pas nécessairement l'autre.

## Pour être déclaré «Mort pour la France»

Créée par la loi du 2 juillet 1915, la mention "Mort pour la France" honore la mémoire des victimes de guerre.

La mention "Mort pour la France" est attribuée dès lors que la preuve est rapportée que le décès est imputable à un fait de guerre, que ce décès soit survenu pendant le conflit ou ultérieurement.

Article 1er. — L'acte de décès d'un militaire des armées de terre ou de mer, tué à l'ennemi, mort de blessures ou de maladie contractée en service commandé, ou encore des suites d'accidents survenus en service ou à l'occasion du service, en temps de guerre, de tout médecin, ministre du culte, infirmier, infirmière des hôpitaux militaires et formations sanitaires, ainsi que de toute personne ayant succombé à des maladies contractées au cours de soins donnés aux ma-

lades ou blessés de l'armée, de tout civil ayant succombé à la suite d'actes de violence commis par l'ennemi devra, sur avis favorable de l'autorité militaire, contenir la mention : « Mort pour la France. »

Article 2. — En ce qui concerne les militaires ou civils tués ou morts dans les circonstances prévues par l'article 1er, depuis le 2 août 1914 et dont l'acte de décès ne contiendrait pas, par erreur, omission ou toute autre cause, la susdite mention, l'officier de l'état civil devra, sur avis favorable de l'autorité militaire, inscrire en marge des actes de décès les mots : « Mort pour la France. »

Il en sera de même pour les actes qui, par erreur ou omission, ne contiendraient pas cette mention.

Article 3.— Les dispositions ci-dessus s'appliquent à tout otage, à tout prisonnier de guerre, militaire ou civil, mort en pays ennemi ou neutre, des suites de ses blessures, de mauvais traitements, de maladies contractées ou aggravées en captivité, d'un accident du travail ou fusillé par l'ennemi.

### Un marin ayant été déclaré « Mort pour la France » en février 1950.

— COOPMAN Henri Auguste François, né le 28 juillet 1890 à Bray-Dunes (Nord) et y décédé, le 13 octobre 1948, Matelot de ... classe sans spécialité, Matricule n° 4.606 – Dunkerque (995), déclaré « Mort pour la France » dans les circonstances suivantes :

«Décompensation cardiaque ; gazé de guerre. Imputabilité régulièrement admise par jugement du Tribunal des pensions de Lille (Nord) le 17 mai 1931. Avis conforme de la C.C.M. du 8 février 1950».

<https://forum.pages14-18.com/viewtopic.php?t=45814>

## REPONSES aux questions

- 1 - Oui
- 2 - Oui
- 3 - Non
- 4 - Non
- 5 - Oui
- 6 - Non
- 7 - Non
- 8 - Non
- 9 - Non
- 10 - 1927

### QUIZZ POUR LES ENFANTS

- 1 - Nord et Est
- 2 - Les poilus
- 3 - La mobilisation
- 4 - Rouge
- 5 - Tous
- 6 - Plus de 8 millions
- 7 - Sous l'Arc de Triomphe

# Au détour des recherches aux actes d'état civil

## Un oubli ou un couac administratif

Les recherches sur les soldats et civils inscrits sur le monument m'ont permis de découvrir le cas VARIN.

Voyons ce que dit sa fiche militaire :

Registre des matricules militaires  
(matricule 312 Rouen classe 1915) Incorporé à compter du 18 décembre 1914. Manque à l'appel. Déclaré insoumis le 27 février 1915 sous le numéro 146.

Son acte de naissance ne donne pas beaucoup plus de renseignements ;

Acte de naissance

né à Benesville le 21/06/1895

Fils de Donis Amédée, 40 ans, et de Louise QUEVILLY, 37 ans, tisserands, mariés à Benesville le 4/02/1884, né à 0h30.

Mais pourquoi donc je vous parle de lui ?

Le registre des décès à la mairie d'Illies nous apprend la chose suivante :

Acte de décès Mairie d'Illies

Transcrit le 15/04/1921 N° 71

Le tribunal décide le décès de Edmond Mary VARIN, né à Benesville le 21/06/1895 de Donis Amédée et de Louise Quevilly, demeurant à Illies, domestique de ferme, célibataire, disparu à Illies, victime des événements de guerre le 31/10/1914, **mort pour la France**, fixe la date du décès au 31/10/1914.

Ainsi donc le soldat qui n'a pas rejoint sa formation militaire était à Illies. Les services militaires ne connaissent-ils pas son adresse ou volontairement il n'y a pas répondu. Cela lui vaut d'être déserteur. De plus, ensuite les services n'ont pas reçu l'avis de son décès comme l'indique sa fiche militaire :

Rappelé le 1 septembre 1939 au 39<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, n'a pas rejoint. Convoqué le 12 septembre 1939 au bureau de recrutement de Rouen, n'a pas répondu. Annoté à nouveau comme insoumis le 19 septembre 1939.

Rayé de l'insoumission le 1-06-1951 prescription

de l'acte public acquise le dit jour.

Une deuxième fois annoté comme insoumis

Il avait 2 soeurs, Françoise née à Paris 13ème et Louise née à Benesville en 1889, décédée en 1961 à Paris 18ème.

Son grand père Louis était cantonnier à Benesville et y est décédé en 1894 à 67 ans.

Il n'est pas né à Illies mais il y était domicilié au moment de la mobilisation. Les services militaires auraient dû transmettre son avis de décès à la mairie du lieu de naissance. Son nom n'est pas inscrit sur les monuments aux morts ni à Illies ni à Benesville.

## Une bizarrerie

Acte de naissance à Illies :

Le 5/08/1885 naissance de Louis François DELEVAL, fils de François et de Marie Crouzet. Marié à Illies le 1/05/1909 avec Adeline Hue et remarié à Béthune le 31/05/1921 avec Josèphe Dequeant.

Jusque là rien de plus normal.

Mais, car il y a un «mais», ce Louis Francois DELEVAL est écrit sur le monument aux morts de la commune, et son acte de décès retranscrit le 8/07/1919 à Illies, indique qu'il est mort pour la France le 1/11/1916 par suite de blessures de guerre.

## Un camp de prisonnier à Illies.

Le 23 mai 1919, à 4h du matin, Joseph ENGELMANN, né à Rith Heidelberg (Baden) le 10/07/1898, soldat au J.R.112 5ème compagnie, fils de Valentin et de Christine GEB SARK, sans autre renseignement, est décédé au camp PG408 au bourg de cette commune. Dressé le 24/05/1919 à 10h du matin sur déclaration du sous-lieutenant LAMBERT, commandant la compagnie 408PG4 d'Illies.

## La convention d'armistice du 11 novembre 1918

est consultable sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/sites/default/files/LaConventionDarmistice.pdf>

### N'hésitez pas à nous contacter :

Par courrier :

Société historique d'Illies, Mairie d'Illies, rue de la Mairie, 59480 Illies

Par mail : [soc.hist.illies@gmail.com](mailto:soc.hist.illies@gmail.com) ou

sur le **site internet « Au Fil d'Illies »** sur **Facebook.com** sous le mot recherche : « Au Fil d'Illies (magazine). »

Et merci de partager !

### Au Fil d'Illies

Revue de la Société historique d'Illies, imprimée en mairie  
Directrice de la publication : Chantal Dhennin

REPRODUCTION INTERDITE

Sauf autorisation de la Revue

La Société historique d'Illies est présidée par Antoine BAVIERE

Siège social : Mairie d'Illies

59480 Illies